Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Le Conseil d'Etat vaudois prend acte de la clôture de l'enquête pénale

L'Etat de Vaud prend acte que le juge d'instruction a clôturé l'enquête pénale (ouverte en automne 2002 dans l'affaire Banque cantonale vaudoise) et renvoyé d'anciens organes de la banque devant le tribunal correctionnel.

Il se réjouit de ce que la justice se soit donné les moyens d'instruire rapidement une affaire complexe et sait gré au juge de l'efficacité dont il a fait preuve.

L'Etat de Vaud rappelle le rôle déterminant joué dans la marche de l'enquête par le rapport que la BCV et lui-même ont demandé au professeur Bernasconi, rapport dont les conclusions l'ont amené à intervenir comme plaignant.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 février 2006

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10